



**APPEL À CANDIDATURES OUVERT  
jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**DURÉE DE LA RÉSIDENCE**

60 jours entre le 8 janvier et le 7 mars 2024

**LIEU**

CITL – Espace Van Gogh  
Place Félix Rey – 13200 ARLES

**EFFECTIF**

5 boursiers maximum

**ÉLIGIBILITÉ**

- Être **résident•e légal•e d'un pays de l'Union Européenne** autre que la France. Les résidents des pays partenaires d'Europe Créative peuvent également être éligibles (Islande, Norvège, Liechtenstein, Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie, Arménie, Géorgie, Tunisie, Ukraine).
- Être **disponible** pour résider au CITL pour toute la période de résidence (**du 8 janvier au 7 mars 2024**) ;
- Avoir le **français comme langue de travail** (dans un sens ou dans l'autre) ;
- Avoir un **contrat d'édition en cours** pour une traduction littéraire au moment de la résidence ;

**L'adhésion à ATLAS** sera demandée aux résident•es sélectionné•es.

**CANDIDATURE**

Le dossier doit comprendre :

- La fiche de renseignement complétée
- La présentation du projet de traduction (**en français ou en anglais**) ;
- Un contrat d'édition en cours pour le projet de traduction ;
- Un court CV **en anglais** ;
- Un portfolio de traductions passées et en cours **en anglais** ;
- Preuve de résidence légale dans un pays éligible autre que la France (voir ci-dessus), mentionnant le nom complet et l'adresse: copie du passeport, copie du statut de résident, facture ou contrat d'hébergement...

--  
Pour tout besoin spécifique, contacter la référente handicap d'ATLAS :  
Anne Thiollent - anne.thiollent@atlas-citl.org

**Culture Moves Europe**

**Culture Moves Europe est un programme de mobilité internationale financé par l'Union Européenne, offrant aux professionnels des arts et de la culture la possibilité de réaliser des résidences au sein de l'Union.**

En 2023, ATLAS a obtenu l'agrément *Culture Moves Europe* en tant que structure hôte, ce qui nous permet d'offrir à cinq traducteurs et traductrices des bourses de mobilité exceptionnelles pour une résidence au Collège international des traducteurs littéraires (CITL) **du 8 janvier au 7 mars 2024**, qui leur permettront de travailler à un projet de traduction d'envergure nécessitant un séjour de 2 mois.

**CONDITIONS FINANCIÈRES :**

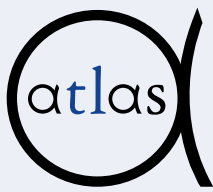
- Bourse de résidence de 25€ par jour, soit 1500€ pour 60 jours, payable en note de droits d'auteurs ;
- Gratuité de l'hébergement au CITL ;
- Pris en charge des frais de voyage (de 350 à 700€ en fonction de la distance et du mode de transport choisi) ;
- Compléments ponctuels pour situations particulières (handicap, visa, enfant à charge de moins de 10 ans).

**EN SAVOIR PLUS SUR  
CULTURE MOVES EUROPE**

**Candidatures à envoyer avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à :  
jule.rubi@atlas-citl.org et atlas@atlas-citl.org.**



**Funded by  
the European Union**



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Courriel :

Téléphone :

Profession principale :

Langue(s) source :

Langue(s) cible :

Précisez, si nécessaire, le pays :

Souhaitez-vous vous inscrire à la newsletter d'ATLAS ?

Oui  Non

#### JOINDRE À CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

- La présentation du projet de traduction (en français ou en anglais) ;
- Un contrat d'édition en cours pour le projet de traduction ;
- Un court CV en anglais ;
- Un portfolio de traductions passées et en cours en anglais ;
- Une preuve de résidence légale dans un pays éligible autre que la France



**Culture Moves Europe**  
est un programme financé  
par l'Union européenne

Avec le soutien de :

